



EURO-MEDITERRANEAN HUMAN RIGHTS NETWORK
RÉSEAU EURO-MÉDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME
الشبكة الأوروبية - المتوسطية لحقوق الإنسان

Réunion du Comité exécutif du REMDH Tunis, 24-26 février 2012

Compte-rendu – approuvé

Le Comité exécutif (CE) du REMDH s'est réuni à Tunis les 24-26 février 2012. Pendant cette réunion, les membres du CE ont discuté essentiellement des récents développements dans la région, du programme du séminaire régional sur les droits de l'Homme et de l'Assemblée générale, qui se tiendront début du 31 mai au 3 juin à Copenhague, ainsi que de la proposition de nouvelle Stratégie et de la future restructuration organisationnelle du Réseau.

En marge de cette réunion, une délégation du CE, accompagnée de la Présidente de l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD), a rencontré, les 23 et 24 février 2012, le Président de la République Tunisienne, le Président de l'Assemblée constituante ainsi que le Ministre de l'Intérieur. Accompagnée du Secrétaire Général de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH), la délégation a également pu se rendre, le 25 février 2012, au centre de rétention d'Ouardiyya, près de Tunis, destiné aux étrangers en situation irrégulière.

PARTICIPANTS

Comité exécutif (CE) du REMDH :

Kamel Jendoubi (Président), Lone Lindholt (Vice-Présidente), Maysa Zorob (membre du CE), Michel Tubiana (membre du CE), Magaly Thill (membre du CE), Wadih Al-Asmar (membre du CE) et Marie Lavrentiadou (membre du CE).

Secrétariat :

Marc Schade-Poulsen (Directeur exécutif) et Caroline Rey (Assistante de direction, rapporteur).

Autres participants :

Le 25 février : Peter Marinus Jensen (consultant)

Absents :

Moataz El Fegjery (Trésorier) et Emrah Seyhanlioglu (membre du CE) – excusés. Danial Saoud (membre du CE).

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ POUR LA RÉUNION

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion et de l'ordre du jour de la présente réunion
2. Débat politique sur les derniers développements intervenus dans la région
3. REMDH, la Plate-forme non gouvernementale EuroMed & Consortium régional de la société civile
4. La situation des droits de l'Homme en Tunisie: rencontre avec la société civile tunisienne
5. Planification de l'Assemblée générale et du séminaire
6. Elections et candidats au prochain Comité Exécutif
7. Demandes d'adhésion
8. Finalisation de la Stratégie avant présentation aux membres pendant l'Assemblée Générale
9. Structure organisationnelle
10. La position de Directeur Exécutif
11. Rapport du Secrétariat
12. Rapport financier du Secrétariat, y compris collecte de fonds
13. Communiqué de presse
14. Divers



1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion et de l'ordre du jour de la présente réunion

Modérateur: Kamel Jendoubi

L'ordre du jour de la réunion a été approuvé avec quelques mineures modifications sur les horaires des séances. Le compte-rendu de la réunion du CE à Athènes les 11-13 novembre 2011 a également été approuvé.

Décision:

- Le compte-rendu de la dernière réunion du CE à Athènes, 11-13 novembre 2011, a été adopté.

Documents:

- 1.1. Ordre du jour (*pour adoption*)
- 1.2. Compte-rendu de la dernière réunion du CE à Athènes, 11-13 novembre 2011 (*pour adoption*)

2. Débat politique sur les derniers développements intervenus dans la région

Modérateur : Michel Tubiana

Les membres du Comité exécutif ont échangé leurs informations sur la situation actuelle en matière de droits de l'Homme dans la région EuroMed, en insistant:

Sur la situation générale : le Sud se trouve à l'orée d'une période ouverte par la Tunisie où tout est en mouvement. Des procédures contre plusieurs organisations de défense des Droits de l'Homme sont toujours en cours et il y a lieu de s'inquiéter des résultats des élections législatives qui ont non seulement laissé entrer les Frères musulmans mais aussi les salafistes. Au Nord, en dehors des processus électoraux en cours, l'Europe se trouve dans une situation problématique, sans aucune cohérence politique. La situation en termes de droits économiques et sociaux est interpellante.

Sur le Maroc, où une mission du REMDH s'est tenue mi-février : les aspects positifs de la réforme constitutionnelle en cours sont que celle-ci proclame son attachement aux textes des droits de l'Homme et précise que la démocratie doit fonctionner de manière participative. En même temps, la situation socio-économique est très tendue dans le pays, où l'on observe de nombreux affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. En ce qui concerne les droits des femmes, le CE déplore le dialogue insuffisant avec les autorités marocaines qui ont annulé plusieurs rendez-vous avec la société civile à ce sujet.

Sur l'Espagne, vue comme un exemple de dérive des droits de l'Homme et des droits économiques et sociaux : un panorama très pessimiste de la situation du pays a été dépeint par le CE - absence de chauffage dans les écoles, système de santé dramatique, privatisation des services et détérioration de leur qualité, nouvelle réforme du droit du travail facilitant les licenciements, ou encore répression par les forces de l'ordre d'une manifestation de collégiens qui a donné lieu à de nouvelles manifestations.

Sur la Grèce, où le système politique est en crise profonde : le bipartisme est très touché par les nombreuses manifestations du peuple mais aussi par un certain nombre de députés des deux grands partis politiques qui, pour la première fois, font blocage dans le vote de certains projets de loi présentés par la majorité. Le peuple grec réclame la tenue d'élections et l'annulation de la dette. Face à la situation socio-économique désastreuse du pays, l'augmentation drastique du chômage et de la pauvreté, le CE s'interroge sur la manière dont la société civile va réagir.

Sur la Palestine, où la colonisation par Israël se poursuit, malgré les condamnations en vain de l'Union européenne. De plus, le Directeur général de Al Haq est toujours soumis à une interdiction de quitter le territoire. Par ailleurs, le Réseau vient de publier le rapport confidentiel de l'UE, qui représente un instrument utile de plaidoyer, et qui souligne la position critique de l'UE à l'égard d'Israël.

Sur le Liban, qui se trouve actuellement dans une période tampon, attendant de voir comment la situation en Syrie évolue : le CE craint qu'une longue période d'instabilité (ni paix, ni guerre) ne s'installe dans le pays.

Sur la position de CE à adopter dans la déclaration à adresser aux Amis de la Syrie organisant une rencontre internationale à Tunis le 24 février : il est ressorti des discussions au sein du CE que le REMDH fait un travail

important sur la question de la Syrie et est un noyau dur sur ce terrain en Europe. Le REMDH condamne les massacres perpétrés en Syrie et appelle à la mise en place d'une aide humanitaire.

3. REMDH, la Plate-forme non gouvernementale EuroMed & Consortium régional de la société civile

Modératrice: Magaly Thill

Plate-forme non gouvernementale EuroMed :

Michel Tubiana a expliqué que la Plate-forme avait des difficultés à réunir son Assemblée Générale pour des raisons financières, mais que l'objectif de celle-ci était de parvenir à la tenue de son AG et à rassembler des candidats pour reprendre sa direction. Il a suggéré que le REMDH reste membre du Conseil d'Administration, afin de conserver sa place et son droit de regard au sein de la Plate-forme, sans pour autant occuper de poste au sein de la direction.

Consortium régional de la société civile :

Reprenant les discussions menées au cours de la réunion du Quartet le 30 janvier 2012, Marc Schade-Poulsen a expliqué que le REMDH avait souhaité se retirer du Consortium à cause de divergences quant à l'absence d'approche politique de ce dernier. Dans un souci de ne pas prématurément mettre un terme au Consortium en se retirant formellement (le Consortium perdrait son contrat si le REMDH se retirait), le Réseau avait alors choisi de rester membre « passif » du Consortium.

Le débat s'est ensuite porté au sein du CE sur la manière et les conséquences de quitter formellement le Consortium sans porter préjudice à celui-ci ainsi qu'à l'image de Réseau. Les membres du CE ont convenu de fixer un rendez-vous avec la Commission européenne afin de l'informer en personne du retrait du REMDH du Consortium, et de motiver les raisons de retrait. Par la suite, un courrier sera envoyé au Consortium pour annoncer formellement cette décision.

Par ailleurs, Marc Schade-Poulsen a informé le CE que le REMDH avait été sollicité par IEMED afin de rejoindre le Consortium nouvellement mis en place. Un débat s'est tenu au sein du CE sur l'opportunité de se joindre à un tel projet. Un consensus a été trouvé sur le fait que le REMDH n'a pas vocation à mener ce genre d'activité où il serait prestataire de service de la Commission européenne. Il a donc été convenu de décliner la proposition d'IEMED tout en restant disponible pour être consulté en cas de besoin.

Décisions:

- Le REMDH ne renouvellera pas sa participation au bureau de la Plate-forme mais restera membre du Conseil d'Administration.
- Kamel Jendoubi rencontrera des représentants de la Commission européenne à Bruxelles le 19 ou 21 mars 2012 et les informera en personne du retrait formel de REMDH du Consortium.
- Le REMDH rejettera la proposition d'IEMED d'intégrer le nouveau Consortium.

Documents:

3.1 Lettre société civile

4. La situation des droits de l'Homme en Tunisie: rencontre avec la société civile tunisienne

Modérateur: Wadih Al-Asmar

Les rencontres avec les représentants de la société civile tunisienne ont été annulées en raison de contraintes de temps..

5. Planification de l'Assemblée générale et du séminaire

Modératrice : Marie Lavrentiadou

Les membres du CE ont discuté en profondeur du programme du Séminaire et de l'Assemblée Générale, en se basant sur les documents 5.1 *Projet d'ordre du jour du séminaire* et 5.2 *Projet d'ordre du jour de l'Assemblée générale*, élaborés à partir des commentaires formulés lors de la dernière réunion du CE à Athènes les 11-13 novembre 2011. Sont ressortis des débats les points suivants :

Séminaire :

Il convient de s'atteler au plus vite à trouver des intervenants et des présidents de session de haut niveau afin de garantir la qualité du séminaire. Les intervenants se verront demander de rédiger une note synthétique à l'avance, en préparation de leur intervention, à faire circuler aux participants. Il s'avère par ailleurs nécessaire de détacher une personne –personnel du REMDH ou extérieure- se consacrant intégralement à l'organisation du séminaire, et plus particulièrement, au démarchage des potentiels intervenants.

Un tour de table a été tenu afin de proposer des noms de potentiels intervenants.

Commentaire sur la session 2 : les thèmes 2 et 3 doivent être regroupés en un seul car ils sont étroitement liés.

De manière générale, il convient de différencier les sessions plénières privilégiant les exposés, où les intervenants s'exprimeront plus longuement, des ateliers mettant l'accent sur l'interaction entre les participants, et où les intervenants jouent plus un rôle d'animateurs.

Par ailleurs, il a été convenu que le séminaire ne donnerait pas lieu à la rédaction de conclusions mais que les enseignements du séminaire seraient intégrés dans la déclaration finale de l'AG.

Le CE s'est entendu pour proposer et discuter d'une liste concrète d'intervenants potentiels au cours de leur prochaine réunion à Barcelone le 31 mars 2012. Une liste de diffusion restreinte du CE sera créée à cette fin.

Assemblée Générale :

La Politique de genre du REMDH (*Gender Equality Policy Paper*) fera l'objet de discussions non seulement au cours de la présentation du rapport d'activités, mais aussi lors des discussions sur la nouvelle Stratégie.

En ce qui concerne les trois ateliers, étant donné qu'il convient de renforcer le sentiment d'appropriation de la Stratégie par les membres et de renforcer la cohésion au sein du Réseau, il a été convenu d'articuler les trois thèmes sur les grands axes de la Stratégie : 1) approche régionale ; 2) approche par pays ; 3) méthodologie (formation, plaidoyer, etc.). L'objectif ici étant d'adopter une méthode participative, permettant de vérifier si les réponses proposées dans la Stratégie correspondent aux attentes des membres.

Certaines réserves ont été émises quant à l'approche par pays. Les discussions à ce sujet ont été poursuivies au cours de la session 8 sur la nouvelle Stratégie.

Décisions:

- Marc Schade-Poulsen recrutera dans les prochaines semaines une personne chargée principalement de contacter les intervenants pour le séminaire.
- Les membres du CE échangeront des idées de noms d'intervenants en amont de la réunion du 31 mars à Barcelone.
- Michel Tubiana rédigera un projet de déclaration finale de l'Assemblée Générale.

Documents:

- 5.1 *Projet d'ordre du jour du séminaire (pour discussion)*
- 5.2 *Projet d'ordre du jour de l'Assemblée générale (pour discussion)*

6. Elections et candidats au prochain Comité Exécutif

Modérateur: Kamel Jendoubi

Il a été rappelé que, selon les statuts du REMDH, les dossiers de candidature au CE doivent être envoyés aux membres 75 jours avant l'ouverture de l'AG et retournés complétés au Secrétariat 30 jours avant le début de l'AG. Les documents seront donc envoyés à tous les membres par le Secrétariat avant le 18 mars avec un délai de réponse fixé au 19 avril.

Par ailleurs, il a également été rappelé que les statuts prévoient qu'une organisation membre ne peut assurer que trois mandats consécutifs en tant que membre du CE. Un membre ayant assuré trois mandats consécutifs peut toutefois présenter sa candidature au poste de Président du REMDH. Etant donné ces réglementations, il est apparu que seul un nombre très limité des membres actuels du CE seront admis à se représenter. Il s'agit de :

- SOLIDA (Liban)
- Human Rights Association (Turquie)
- ACSUR (Espagne)
- Committee for the Defense of Democracy Freedoms and Human Rights in Syria (Syrie).

De plus, dans un souci d'ouvrir un peu plus la participation et de s'assurer d'un nombre suffisant de candidats, le CE est convenu d'ouvrir exceptionnellement, les candidatures au CE aux nouveaux membres du REMDH approuvés par le CE actuel mais non encore formellement adoptés par l'Assemblée Générale. Leur élection serait donc acceptée sous réserve de la ratification par l'AG de leur adhésion.

Décisions:

- Les élections du nouveau CE seront exceptionnellement ouvertes aux nouveaux membres du Réseau, sous réserve de leur adoption formelle par l'AG. Une lettre sera envoyée aux membres, y compris les membres non encore approuvés par l'AG, afin d'exposer ces nouvelles modalités.
- Une liste de diffusion du CE restreinte sera créée afin de permettre aux membres du CE d'identifier des candidats au CE, par e-mails interposés.

7. Demandes d'adhésion

Modératrice : Maysa Zorob

Les nouvelles demandes d'adhésion au Réseau ont été présentées et discutées par les membres du CE. Les demandes suivantes ont été approuvées par le CE :

- Greek Council for Refugees
- Institut des droits de l'Homme en Catalogne (IDHC)
- Solidaritat Desenvolupament i Pau (SODEPAU)
- MIZAN Law Group
- Andalus Institute for Tolerance and Non Violence Studies

Marc Schade-Poulsen a par ailleurs présenté la note *7.3 Liste des organisations dont l'appartenance au REMDH devrait être revue*, en précisant qu'il n'était pas bon pour le Réseau d'avoir des membres inactifs.

Selon les statuts du REMDH, il est de la compétence de l'Assemblée Générale d'exclure des membres inactifs. Le CE a convenu d'envoyer une lettre dans les plus brefs délais aux membres cités ci-dessus afin d'informer ces derniers de la situation dans laquelle ils se trouvent et afin de préparer les éventuelles prises de décisions à l'AG.

Décisions:

- Le CE a approuvé les demandes d'adhésion de : Mizan Law Group, Greek Council for Refugees, Institut des droits de l'Homme en Catalogne (sous réserve de réception de la lettre de recommandation manquante d'ici le 1^{er} mars), SODEPAU et Andalus Institute for Tolerance and Non Violence Studies.
- Le Secrétariat enverra dans les plus brefs délais une lettre aux membres inactifs du Réseau afin de les informer de la situation dans laquelle ils se trouvent.

Documents:

- 7.1 Vue d'ensemble des membres (*pour information*)
- 7.2 Vue d'ensemble des demandes d'adhésion (*pour information*)
- 7.3 Liste des organisations dont l'appartenance au REMDH devrait être revue

8. Finalisation de la Stratégie avant présentation aux membres pendant l'Assemblée Générale

Modératrice : Lone Lindholt

Marc Schade-Poulsen a présenté la troisième version de proposition de nouvelle Stratégie en expliquant que dans cette version avaient été intégrés les commentaires formulés par le CE lors de la réunion à Athènes en novembre 2011, ainsi que ceux envoyés par quelques organisations membres, des membres du personnel du REMDH et du groupe de travail sur le Genre.

Le changement le plus notable par rapport à la deuxième version est le découpage approche régionale / approche par pays qui remplace l'ancien (approche régionale / approche thématique). Wadih Al-Asmar a exprimé sa réserve quant à l'approche nationale qui, selon lui, doit rester une exception. Afin de ne pas dénaturer le travail du Réseau, il conviendra de motiver les décisions de travailler au niveau national par des circonstances spéciales dans certains pays.

Les membres du CE ont ensuite commenté certains points précis du texte:

- La notion « unité » de formation sera supprimée. Il sera simplement question de formation.
- Les références à l'UpM et au processus de Barcelone devraient être explicitées.
- Dans un souci d'alléger le texte, il n'est pas nécessaire de faire une référence systématique aux droits des femmes à chaque fois qu'il est question de droits de l'Homme.
- La liberté d'association n'apparaît pas assez clairement.
- Les conflits et le droit international humanitaires devraient être traités dans la partie sur l'approche régionale et non nationale.
- Le passage décrivant la région comme n'étant plus homogène devrait être reformulé. La région n'a jamais été homogène ; elle a toujours connu des évolutions à des rythmes différents.
- L'intitulé du thème sur la liberté de conscience, et lutte contre la discrimination, le racisme et la xénophobie est à réduire à « liberté de conscience ».

Décisions:

- Les membres du CE feront parvenir au Secrétariat leurs commentaires sur la Stratégie par écrit avant le 10 mars.

Documents:

- 8.1 Stratégie actuelle (*pour information*)
- 8.2 Projet mis à jour de nouvelle Stratégie – Version 3 (*pour discussion*)
- 8.3 Commentaires des membres et du personnel sur le projet de Stratégie

9. Structure organisationnelle

Modérateur: -

Peter Marinus Jensen, consultant, a présenté la version provisoire de son rapport final sur la nouvelle structure organisationnelle du Réseau.

Les membres du CE ont commenté divers points du rapport :

Développement des compétences :

Maysa Zorob a salué l'approche sur la formation et le renforcement des compétences telle que présentée dans le rapport, et a souligné la nécessité de discuter de manière spécifique des résultats attendus de la formation ainsi que des fonctions de l'unité compétences. La formation sera-t-elle toujours incluse dans les groupes de travail ou se fera-t-elle uniquement au sein du département développement des compétences ?

Lone Lindholt a insisté sur l'importance de la complémentarité : il est essentiel que le département développement des compétences travaille avec les groupes de travail.

Réduction du nombre de bureaux :

La proposition de réduire le nombre des bureaux a été soutenue par le CE. Cependant, il convient de souligner que ce processus prendra du temps, les changements d'une telle importance ne pouvant s'effectuer du jour au lendemain. La réduction du nombre de bureaux devra également impliquer une communication claire au sein du personnel quant aux conséquences sur leur emploi et les conditions de travail.

Lone Lindholt a indiqué qu'il conviendra d'adopter la meilleure solution possible pour le Réseau, pas forcément pour les personnes y travaillant. C'est pourquoi la nouvelle structure risque d'avoir de sérieuses conséquences sur le personnel. Cet équilibre fragile devra être géré avec prudence.

Wadih Al-Asmar a expliqué que si le maintien de bureaux à Copenhague et Bruxelles fait sens, la présence de deux bureaux dans le Sud est quant à elle artificielle. Un seul bureau de taille conséquente au Sud serait suffisant pour mettre en place les projets et garantir une certaine synergie parmi le personnel, dirigé par un chef de bureau fort. De plus, Wadih Al-Asmar a exprimé son désaccord quant à la distinction faite entre Maghreb et Mashreq. Par ailleurs, il a estimé que la représentativité politique du Réseau est affaire du CE et non des bureaux ; dans ces conditions, la présence d'un seul bureau au Sud ne devrait pas porter atteinte à la représentation du REMDH dans la région. Enfin, Wadih Al-Asmar a proposé de fixer des modalités pour mettre en place des missions ad hoc selon des besoins spécifiques dans certains pays.

Selon Lone Lindholt, la difficulté réside dans le choix du lieu où installer l'unique bureau du Sud. Par ailleurs, elle a attiré l'attention du CE sur le signal négatif, voire condescendant, qui pourrait être envoyé si les deux tiers des bureaux du Réseau étaient au Nord alors que les deux tiers des activités se déroulent au Sud.

Évolution de la structure :

Michel Tubiana a souligné que la nouvelle Stratégie appelle à un nouvel exercice : le défi pour le Réseau dans un futur proche sera d'être réactif dans ses actions tout comme dans sa structure. Le REMDH n'a plus seulement vocation à protéger, mais également à produire du positif et présenter des alternatives dans les nouveaux interstices laissés par les gouvernements. La structure actuelle est ante-révolution dans les pays arabes ; les choses évoluent rapidement à présent. La nouvelle structure du REMDH sera inévitablement amenée à être rediscutée dans les prochains mois.

Journée 3 - 26 février 2012

10. La position de Directeur Exécutif

Modérateur: Kamel Jendoubi

[La séance s'est tenue en l'absence du rapporteur]

Décisions:

- Pendant la réunion du CE à Barcelone le 31 mars 2012, une séance sera consacrée à un exposé sur l'état des lieux des ressources humaines au sein du REMDH, les plans de carrière et salaires. Fabrice Liebaut sera convié à la réunion afin de présenter ces points.

11. Rapport du Secrétariat

Modératrice Magaly Thill

Marc Schade-Poulsen a présenté le rapport du Secrétariat. Il a expliqué que le long processus de restructuration du Réseau à venir posait quelques problèmes en ce que certains contrats du personnel n'étaient pas renouvelés en raison des changements attendus. Cependant, le REMDH est toujours très actif (voir 11.1 *Résumé des bulletins d'information no. 57 à 58* et 11.2 *Plan de travail 2012* pour une description détaillée des récentes activités du Réseau).

En ce qui concerne la mission de Tunis, Marc Schade-Poulsen a expliqué que le Directeur de la mission avait démissionné de ses fonctions et que Kamel Jendoubi avait repris la direction provisoire de la mission afin de laisser le temps au Réseau de réfléchir aux suites donner à cette mission.

Par ailleurs, Kamel Jendoubi a alerté le CE sur la situation déplorable et inquiétante des ONG en Egypte. Ces dernières font à présent face à trois adversaires : le conseil militaire, les Frères musulmans et les salafistes. De plus, un projet de loi liberticide sur la liberté d'association est sur le point d'être adopté et prévoit la prise de contrôle par le Ministère des affaires sociales et de la culture de la création et du fonctionnement des associations.

Enfin, le CE a abordé les problèmes de communication au sein du Réseau et a déploré que le bon travail du REMDH ne soit pas valorisé à l'extérieur. Il conviendra de faire appel à un consultant extérieur pour mettre en place une stratégie de communication solide, claire et efficace.

Documents:

11.1 Résumé des bulletins d'information no. 57 à 58 (*pour information*)

11.2 Plan de travail 2012 (*pour information*)

12. Rapport financier du Secrétariat, y compris collecte de fonds

Modératrice : Magaly Thill

Marc Schade-Poulsen a présenté les grandes lignes du document *12.2 Budget par activité 2012 (pour adoption)* en expliquant qu'il était difficile de finaliser le budget tant que la Stratégie et le programme de travail ne sont pas terminés. Plus de détails pourront être apportés lors de la prochaine réunion du CE à Barcelone. Par ailleurs, Marc Schade-Poulsen a souligné certains points particuliers du budget en indiquant que des montants ont été réservés au projet droits économiques et sociaux, que malgré la sous-utilisation du projet migration, l'UE a accepté de continuer à le financer ce dernier en 2013, et que Open Society Foundations, qui financera une partie du séminaire précédant l'Assemblée Générale, acceptera peut-être de co-financer le Réseau après l'AG. Le CE a approuvé le budget par activité 2012.

Décisions:

- Le CE a approuvé le budget par activité 2012.

Documents:

12.1 Budget 2011 – résultats (*pour information*)

12.2 Budget par activité 2012 (*pour adoption*)

12.3 Document sur la collecte de fonds (*pour information*)

13. Communiqué de presse

Modérateur : Michel Tubiana

Le CE a discuté des points essentiels à intégrer dans leur communiqué de presse :

- Situation en Tunisie
- Point sur la Syrie : dénonciation de l'impuissance de la communauté internationale + interdiction de sortir du territoire de Danial Saoud
- Point sur la Palestine : croissance des colonies
- Point sur l'Egypte : appel à l'arrêt des procès, à la garantie de la liberté de rassemblement dans le pays, à la suppression des tribunaux militaires.
- Manque de démocratie dans l'UE (droits économiques et sociaux).

Décisions :

- Michel Tubiana rédigera une proposition de communiqué de presse qui sera envoyée pour commentaires aux membres du CE.

14. Divers

Modérateur: -

Aucun point n'a été soulevé.